

Annulation feu d'artifice

Le feu d'artifice du 13 juillet est annulé en raison de l'état de sécheresse et de la canicule.

L'état de sécheresse, la canicule rouge prévue dès samedi jusqu'à mardi et le bois distant à moins de 200 m ne permettent pas le tir du feu d'artifice.